



Sous location d'electricite plus vol d'energie

Par **ataie**, le **25/03/2010** à **17:57**

Bonjour,
et merci en avance pour toute aide,
mon proprio me loue une partie de sa maison dans laquelle j'ai sois disant un compteur pour moi uniquement . Il me fait des factures au mois en relevant le compteur au debut et a la fin du mois et en calculant lui meme les frais . je n'ai pas de facture a mon nom . il me loue en meublé, au mois , avec un contrat que l'on renouvelle chaque mois . Je luis paye un loyer charges incluses et la facture d'electricite .
Or je viens de realiser que mon compteur alimente en faite leur maison egalement . J'avais des factures bien trop importantes et cela m'a paru louche .
Que puis je faire pour me faire rembourser ?

Par **david**, le **04/05/2010** à **20:57**

bonjour,

il faut faire constater par la gendarmerie que votre propriétaire est branché sur "votre" compteur.

Et également demander à votre propriétaire à quoi correspondent les charges que vous payez avec le loyer.

CDLT